

DELIBERATION N° DEL2024/10/17-04
Du conseil municipal du 17 octobre 2024

Date de convocation : 11 octobre 2024

Date d'affichage de la liste des délibérations : 21 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 17 octobre à 20 heures, le Conseil municipal de Bricqueville la Blouette légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Rodolphe JARDIN, Maire.

Etaient Présents : Messieurs JARDIN Rodolphe, AUBIN Luc, CHATELIER Julien, COULLEARD Arnaud, DEROUET Richard, ÉDINE Pierre, FANFANI Antoine, Mesdames, GALMEL Isabelle, LECONTE Marie-France, ROUCHERE Anne-Marie, JOUANNE Lydie, FORNERET Sarah, YBERT Sandra.

Formant la majorité des membres en exercice

Absent(s) excusé(s) : Madame MALERBA Lydie qui donne pouvoir à Madame YBERT Sandra, Madame LERAUX Muriel qui donne pouvoir à Madame GALMEL Isabelle.

Absent(s) non excusés : 0

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 13

Absents : 2

Procurations : 2

Votants : 15

Monsieur FANFANI Antoine a été élu secrétaire, conformément à l'article L.2121.6 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DEVIS TRAVAUX DE VOIRIE (BUTTE AU LONG ET RUE DU VAL DE SOULLES)

→ Route de la Butte au long :

Cette route est gérée par deux collectivités : 300m environ sur la commune de Bricqueville la Blouette et 150m sur la ville de Coutances. L'entreprise *Lehodey* n'avait pas remis dans les délais la modification de son devis. L'entreprise *Poisson TP* propose un enrobé sur la section de route communale pour un montant de 23 766.36€ HT.

Où l'exposé de Monsieur Rodolphe JARDIN et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **VALIDE** le devis de l'entreprise *POISSON TP* pour un montant de 23 766.36€ HT.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le devis


→ Ralentisseur rue du Val de Soules :

Lors du conseil municipal du 24 juillet 2024, le conseil municipal avait décidé de sélectionner l'option « coussin berlinois » (bloc béton encastré dans la chaussée) pour la rue du Val de Soules, un seul ralentisseur serait installé sur le haut de la rue, l'entreprise *Poisson TP* a remis à jour son devis et propose la pose d'un coussin berlinois pour un montant de 3 166.65€ HT.

Où l'exposé de Monsieur Rodolphe JARDIN et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **VALIDE** le devis de l'entreprise *POISSON TP* pour un montant de 3 166.65€ HT.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le devis

Le secrétaire de séance
Antoine FANFANI



Le Maire

Rodolphe JARDIN

